

DECLARATION ANNUELLE DE SITUATION INDIVIDUELLE

Comme chaque année, il nous est demandé de compléter si besoin une fiche de renseignement individuel.

Deux points importants :

⇒ Si vous avez changé d'adresse, informez la Direction. C'est une obligation. Vous pouvez vous retrouver en difficulté si un courrier vous est envoyé et que vous ne le recevez pas.

⇒ Il est indiqué dans un *item téléphone* **plan blanc** uniquement.

Sachez que **même dans ce cadre**, et depuis l'abrogation de la circulaire du circulaire DHOS/HFD n°2002/284 du 3 mai 2002, **la communication de son numéro de téléphone**, y compris dans le cadre du plan blanc ne se fait que sur la **base du volontariat**.

AVEC FO, LE RESPECT DES DROITS, LE DROIT AU RESPECT !

Augmentation des effectifs dans les hôpitaux et les EHPAD

Non aux Ordes : abrogation du décret du 10 juillet 2018

Non aux GHM, à la privatisation et aux fusions d'hôpitaux

Augmentation générale des salaires

Défense de la sécurité sociale

Non au régime universel par points

Abandon du « plan santé » et des 1,2 milliards d'économies sur la masse salariale

Maintien des 42 régimes particuliers dont le CNRACL

Face à la régression sociale, à la dislocation des droits collectifs et à la destruction des hôpitaux publics, opposons les revendications

Arrêt des suppressions de postes

Arrêt des fermetures de lits, de services, d'hôpitaux

Non à la fusion du CHSCT et du CTE

Annulation de tous les contrats de retour à l'équilibre imposés par les ARS

Stop aux précaires/ titularisation des contractuels

9 octobre : journée de mobilisation Interprofessionnelle et manifestations !

Fédération des personnels des services publics et des services de santé FORCE OUVRIERE 359-355 rue de Rome 75017 PARIS
 ☎ 01 44 01 06 00 ✉ fo.mats-services@foeps.com - fo.territoires@foeps.com 🌐 www.foeps.com - www.fo.territoires.org